



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-124743>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 25-124743

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Troyes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21100374400011

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=34988>

Identifiant interne de la consultation : 202503040910Rel

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Bruno Baudoux

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Le formulaire DC1 - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants, complété, joint au dossier de consultation. Ce document est renseigné par le candidat individuel, ou en cas de candidature groupée, par chacun des membres du groupement. En cas de groupement momentané d'entreprises (cotraitance), un acte d'habilitation du mandataire devra être joint et devra être signé par les cotraitants afin que celui-ci puisse valablement signer le contrat au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement. Cet acte pourra être signé manuscritement puis scanné pour une transmission électronique lors du dépôt du pli. Au moment de l'attribution, le mandataire devra produire à la demande du Maître d'Ouvrage dans un délai fixé par ce dernier, ledit document signé électroniquement assorti de son certificat électronique. - Le formulaire DC2 - Déclaration du candidat individuel ou membre du groupement, joint au dossier de consultation.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Copie de la délégation de pouvoir/signature autorisant le signataire à engager la personne qu'il représente, le cas échéant. - Attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité : Décennale détaillée par référence de nomenclature correspondant aux travaux à réaliser (non obligatoire à la remise des offres, mais sera exigée en cas d'attribution) + Responsabilité civile professionnelle.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Présentation de 2 références minimum de moins de 5 ans illustrées et détaillées, appuyées d'attestations de bonne exécution ou de certificats de capacité délivrés par les maîtres de l'ouvrage / maîtres d'oeuvre, relatifs à des travaux de COUVERTURE EN TUILE PLATE sur des Monuments Historiques (classés ou inscrits). Ces attestations indiquent le montant, les dates et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation de 2 références minimum de moins de 5 ans illustrées et détaillées, appuyées d'attestations de bonne exécution ou de certificats de capacité délivrés par les maîtres de l'ouvrage / maîtres d'oeuvre, relatifs à des travaux de COUVERTURE EN ZINC ET EN PLOMB sur des Monuments Historiques (classés ou inscrits). Ces attestations indiquent le montant, les dates et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle, des certificats de qualification professionnelle (Qualibat ou équivalent) établis par des organismes indépendants, attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 04/12/2025 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de restauration des couvertures basses de l'église Sainte Madeleine - Relance du lot n° 1 : Installations de chantier / Echafaudage / Couverture-

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation concerne la restauration des couvertures basses de l'église Sainte Madeleine. Les travaux porteront sur la restauration des couvertures basses où des répétitions d'infiltrations d'eau sont constatées. De ce fait, la charpente bois et la menuiserie bois sont altérées. Des maçonneries/pierre de taille subissent d'importantes altérations, usure de l'épiderme et érosion superficielle jusqu'à disparition complète de blocs de pierre. Un défaut de protection des vitraux est constaté sur l'ensemble des baies du haut vaisseau. Il s'agit de la relance du lot n° 1 Installation de chantier - Echafaudages - Couverture, les travaux n'ayant pu démarrer dans les délais impartis, la durée du marché est devenue caduque. Le lot n° 2 Maçonnerie / Pierre de taille a été attribué lors d'une précédente consultation. L'attention des candidats est attirée sur le fait que la restauration des couvertures se fera dans un édifice ouvert au public. A titre indicatif, dates prévisionnelles : Notification : début février 2026 / Début de la période de préparation : début février 2026 / Début des travaux : début mars 2026. Durée du marché : 20 mois à compter de la date de la notification du marché au titulaire. Calendrier détaillé d'exécution effectué avec l'entreprise titulaire durant la période de préparation. Délai global d'exécution de 14 mois décomposé comme suit : Période de préparation : 1 mois à compter de la date prescrite par l'OS de démarrage. Délai d'exécution : 13 mois à compter de la date prescrite par l'OS de démarrage sur la base du calendrier

prévisionnel joint au DCE et du calendrier détaillé d'exécution établi durant la période de préparation. Un OS sera notifié au titulaire et vaudra OS de démarrage aux dates prévues par le calendrier détaillé d'exécution effectué durant la période de préparation. Visite du site obligatoire.-.

Lieu principal d'exécution du marché : Eglise Sainte Madeleine - rue de la Madeleine - 10000 Troyes

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Le candidat devra prendre contact avec Mme Léa L'HERISSON (06 80 60 26 09) – lea.lherisson@ville-troyes.fr ou en cas d'absence M. Jérôme BLETON (06 07 24 06 28) – jerome.bleton@troyes-cm.fr

Autres informations complémentaires : MOE externe : SARL AEDIFICIO - 11 rue du Général Pierre - 91540 Mennecy. Edifice classé au titre des Monuments Historiques sur la liste de 1840. Travaux soumis au contrôle scientifique et technique des services de l'Etat (arts R.621-18 et svts du Code du Patrimoine). Travaux sur immeubles classés (arts R.621-11 et svts du Code du Patrimoine). Critères de jugement des offres : - Coût des travaux, 10 pts, 30 %, au regard de la DPGF. - Valeur technique et environnementale, 10 pts, 70 %, au regard du mémoire technique : -Méthodologie détaillée des interventions : compréhension du CCTP et de la spécificité du chantier (4 pts). -Moyens humains affectés à la réalisation du chantier (3 pts). -Moyens matériels et les dispositifs de sécurité prévus pour le chantier (1 pt). -Planning d'intervention détaillé par temps de tâches dans les délais indiqués au RC à l'article 3-2 dans la partie « Délai d'exécution » (1 pt). - Démarche environnementale : organisation de la gestion des déchets générés par le chantier (1 pts). Variante interdite. PSE obligatoire. A défaut de réponse à la PSE, l'offre du candidat sera déclarée irrégulière et rejetée sans être analysée. La PSE sera jugée au regard du critère Coût des travaux et sera retenue ou non, au choix du Pouvoir Adjudicateur, suivant un classement « offre de base » et « offre de base + prestation supplémentaire éventuelle ». Visite obligatoire du site. L'entrepreneur ne pourra en aucun cas se prévaloir d'une quelconque méconnaissance de l'existant pour réclamer un supplément à son marché. Demande de renseignements administratifs ou techniques par écrit uniquement sur la plateforme de dématérialisation <http://www.xmarches.fr> pour les candidats identifiés (rubrique « poser une question »). Financements : Ville de Troyes + Conseil Départemental de l'Aube, Etat/DRAC, Région Grand Est. Règlement des dépenses : virement bancaire. Avance : application arts R.2191-3 à R.2191-11 CCP. Retenue de garantie : Taux de 3 % (arts. R. 2191-32 à R. 2191-42 CCP) pouvant être remplacé par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire. Délai global de paiement 30 jours. Le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Candidat unique ou groupement de candidats. Aucune forme de groupement imposée mais il est interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements (R2142-21-1° CCP) et de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements (R2142-21-2° CCP). Délai de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions. En cas de négociation, délai de validité des offres négociées : 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des propositions négociées. Négociations techniques et/ou financières avec les candidats ayant présenté une offre conforme ou régularisable. Les négociations débiteront par l'envoi d'une demande à l'ensemble des candidats via la plateforme Xmarches.fr, dans laquelle seront définies les conditions ainsi que les dates et heure limites de remise des offres négociées. Possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation (R.2123-5 CCP). Instance chargée des procédures de recours : TA de Châlons-en-Champagne, 25 rue du Lycée, 51000 Châlons-en-Champagne - Tél:0326668687 / courriel:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr / adresse internet <http://chalons-en-champagne>.

tribunaladministratif.fr / Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant
l'introduction des recours : MAIRIE DE TROYES Place Alexandre Israël BP 767 10026 TROYES CEDEX-
Tél:0325426847 /Courriel :commande.publique@ville-troyes.fr/ Adresse internet <http://ville-troyes.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/11/2025